

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 18 AVRIL 2025

DELIBERATION N°CP2025- 04/4/20 DOSSIER N°6855	FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON NIVEAU
--------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N°05/5/25 du Conseil général du 12 décembre 2005 relative à la modification du règlement du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau ;
VU la délibération N° 12/3/18 du Conseil Départemental du 16 décembre 2016 ;
VU la délibération N° 12/3/28 du Conseil Départemental du 16 décembre 2022 ;*

VU la délibération n° CP2023-04/4/25 de la Commission Permanente du 28 avril 2023 adoptant le modèle de convention type ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-04/4/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions telles que détaillées dans les tableaux en annexes au titre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau, pour un montant total de **15 050 €** ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires établies selon le modèle « type ».

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental, Chapitre 65 Article 65748 Fonction 326.

Pour l'ensemble des propositions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET